

Chalette

Place

Journal municipal/N°103
>20 JUILLET 2009

Commune

Faites

Du Sport



Les grands événements sportifs...

... rentrent dans notre vie quotidienne et sont sources d'émotions collectives. Oui, le sport est porteur d'épanouissement personnel, d'enthousiasme et de partage. Je crois en la nécessité de favoriser le développement d'un sport qui soit facteur d'épanouissement, d'équilibre et de santé.

Je crois au sport comme vecteur fondamental d'éducation, de culture et de vie sociale, accessible à tous et toutes, au sport exercé dans un club, qui résiste à la surcompétition liée à des enjeux financiers.

Chaque sport peut démontrer la nécessité et l'utilité des règles, juste pour le respect du jeu. Chaque sport peut aussi être une école du respect de ses partenaires et de ses adversaires.

Pour toutes ces raisons je vous invite à participer à la vie des clubs chalettois.

Ils vous accueilleront lors de la fête des sports qui se déroulera du 10 au 20 septembre.

Le Conseiller Général Maire
Franck Demaumont

SOMMAIRE

- Faites du sport (page 2)
- À la découverte du Grand Rozeau (page 7)

— Ma Ville est un monde (pages 03 à 06)



Faites du sport, du 10 au 20 septembre

« **Faites du Sport** », c'est sous cette égide que se déroulera cette année la fête du sport à Chalette.

Du 10 au 20 septembre une semaine entière consacrée aux sports. En partenariat avec les associations sportives chalettoises et de l'agglomération la ville proposera aux enfants de s'initier à différentes disciplines et de découvrir tous les équipements sportifs de la ville.

Le 10 septembre, Place Jean Jaurès, de 17 h à 20 h se déroulera une animation BMX en collaboration avec la Française des jeux

(partenaire). Le 11 septembre, la piste de BMX sera à la base de loisirs pour la journée avec les scolaires puis ouverte au public. Durant toute la semaine des portes ouvertes se dérouleront dans de nombreux équipements sportifs avec les clubs... De quoi découvrir diverses activités sportives et de donner envie de pratiquer une discipline à laquelle on n'aurait pas pensé... Alors d'ores et déjà reprenez ces dates : du 10 au 20 septembre Faites du Sport à Chalette !!

Une plaquette détaillant tout le programme sera à la disposition du public en mairie à partir de fin juillet... N'hésitez pas à vous la procurer.

B. Taleb



Paris-Chalette, Christophe Dargaisse au sprint

Le Maire et l'Adjoint au sport en compagnie des coureurs primés, des organisateurs de la course, de François Pêcheux, et du parrain, Carlos Da Cruz.



La 24^{ème} édition du Paris Chalette cycliste organisée par « **Les amis du Paris Chalette** » s'est courue le samedi 20 juin. Cette épreuve réservée au 2^{ème}, 3^{ème} catégorie et junior a vu 90 coureurs prendre le départ parmi lesquels le champion de

France junior en titre Kenny Elissonde.

Particularité pour cette année, c'est le départ donné non pas de Bouron-Marlotte mais de Saint Germain Laval en Seine et Marne avec un passage dans l'Yonne et une arrivée toujours située rue Jean Jaurès à Chalette. Dès les premiers kilomètres les hostilités furent lancées avec un groupe d'une dizaine de coureurs qui s'échappèrent sans être revus par la suite du reste du peloton, ils furent tout de même rejoints par quelques autres. Parmi eux, le futur vainqueur de la course Christophe Dargaisse de l'AS Corbeille Essonne qui devança de quelques mètres Benoit Pinto et Camille Tominet sur la ligne d'arrivée. Le prix du meilleur grimpeur fût rempor-



Le Maire adjoint au sport remet les récompenses aux coureurs.

té par un sociétaire du Guidon chalettois Olivier Bally. Signalons enfin que le parrain de cette année était l'ancien coureur et tout jeune retraité Carlos Da Cruz qui officie maintenant en tant que consultant sur la chaîne télé Direct 8.

P. Avezard

Le Maire remet la médaille de la Ville à Carlos Da Cruz, ancien coureur du Tour de France.



Ma Ville est un monde

Les 19- 20 et 21 juin derniers s'est déroulée la troisième édition du Festival Ma Ville est un Monde. Pendant trois jours Chalette était en fête, Chalette a fait la fête mais elle a aussi réfléchi, débattu, témoigné de sa solidarité avec les peuples du monde, réaffirmé sa volonté de construire tous ensemble un monde de paix et solidarité... Petit album souvenir.

Extrait du discours du Maire lors de l'inauguration :

«Le festival est d'abord celui des femmes et des hommes de toutes les associations chalettoises et de tous les comités de quartier. Il est l'expression de leur générosité, de leur humanisme, de leur engagement aux côtés de la Municipalité. Depuis des mois, plus de 200 femmes et hommes se sont réunis, ont imaginé ce festival unique où s'entremêlent les couleurs de notre ville, les saveurs du monde, les désirs d'un avenir solidaire, plus humain. Ce festival est avant tout la traduction d'une volonté partagée, d'un rêve qui, pour certains, semble inaccessible, celui d'affirmer, ici à Chalette, dans cet espace Louis Aragon : « Un autre monde est possible car il est souhaitable ». Le Festival « Ma Ville est un Monde » traduit notre volonté de ne jamais renoncer à sortir du « prêt à penser », à dépasser les idées préconçues, et c'est la raison pour laquelle j'aime à rappeler que Chalette est une ville rebelle, une ville solidaire ! À l'heure où certains, au plus haut niveau de l'État, voudraient nous diviser pour mieux nous renvoyer à nos différences apparentes et ainsi repousser toute forme de solidarité, dans un monde agité, dans une société parfois difficile à vivre, nous pouvons nous apercevoir qu'il est non seulement possible de vivre ensemble mais que c'est une source d'enrichissement mutuel et d'optimisme pour l'avenir.»

Débat du dimanche...

«Les alternatives politiques, sociales et culturelles en Amérique Latine»

Une vue du public durant le débat



De gauche à droite : Farid Fernandez (ambassade du Venezuela), Jeanette Habel (Collaboratrice au Monde diplomatique), et Alfonso Dorado (ambassade de Bolivie).



Deux des nombreux participants lors du débat



Une vue du stand de Radio Chalette qui a animé et retransmis en direct les grands moments de la fête

“ Cessez partout le feu sur l'homme et la nature. Sur la serre et le champ les jardins les pâtures. Sur la table et le bac sur l'arbre et la toiture. Sur la mer des poissons et celle des mâturs. Sur le ciel où l'audace et l'oiseau s'aventurent . Sur le passé de pierre où rêve la sculpture Sur les choses d'ici sur les choses futures. Sur ce cœur dans son cœur qu'une mère défend. Cessez le feu partout sur la femme sur l'enfant ! ”

L. Aragon

Ma Ville est un monde

Les concerts du vendredi et samedi soir...



Le groupe Havana D'Primera



Carmen Maria Vega et ses musiciens



Le groupe M.A.P.

Balade à travers la fête...



Défilé de mode tunisien



Un moment de détente pour les enfants à l'espace jeu



Défilé de mode marocain



Lâcher de ballons organisé par les comités de quartier le dimanche 21



Moment volé aux cuisines du monde



Dégustation thé à la menthe stand de l'Algérie

Spectacles enfants...



Voyage en percussion «Kafoutin»



Chimère et Mélusine



Contes palestiniens



Ma Ville est un monde

Spectacles de la scène 2...



Danses espagnoles (flamenco)



Ronda Tipica (groupe folklorique portugais de Chalette)



Danses ukrainiennes, par le ballet HOPAK



Groupe Sabri (Algérie)



Groupe folklorique d'enfants palestiniens



Groupe La Godille



Atelier danse du SEMURPA



L'Orchestre à l'école (CE2 de Vivier-Boutet)



Groupe folklorique Turc de Chalette



Fanfare turque

Reportage réalisé par : W. Le Bellec, B. Taleb, et D. Creff

À la découverte de la faune et de la flore du Grand Rozeau

La Maison de la Nature et de l'Eau de Chalette invite cet été à un voyage au cœur de la réserve naturelle du Grand Rozeau et de ses alentours.

Plusieurs animations sont proposées en juillet et en août par le naturaliste photographe François Peintre afin d'initier le public à l'observation et à la reconnaissance des différentes espèces animales. Ces circuits-découvertes de deux heures ne manqueront pas d'émerveiller les visiteurs durant toute la période estivale. Selon François Peintre, « le Grand Rozeau est intéressant car c'est une surface assez plate où l'on trouve de nombreux mammifères tels que le rat gondin, le rat musqué,

des campagnols, des écureuils, des castors mais aussi des insectes comme des libellules, des coléoptères... Côté oiseaux, le site est bien pourvu puisqu'il accueille des hérons, des martins-pêcheurs, des cormorans, des cygnes ou encore des canards. »

Le spécialiste local François Peintre souhaite ainsi apprendre aux visiteurs à repérer les diverses présences végétales et animales grâce à l'aide des cinq sens. Il est aussi important que chacun sache identifier et mettre un nom sur ce qu'il a vu. Lors de ces séances qui se font dans le respect du monde animal et végétal, le public peut se munir de matériel de prise de vue comme des appareils photos, des jumelles, des dictaphones ou encore d'un carnet pour prendre des notes. Les prochaines animations auront lieu le jeudi 6



août, le dimanche 9 août, et le samedi 22 août.

Les départs s'effectueront à 10h de la Maison de la Nature et de l'Eau pour le samedi et le dimanche.

Le jeudi, le départ s'effectuera à 18h30. Pour la prestation de François Peintre, il vous sera demandé 3 euros.

Les inscriptions seront prises à la Maison de la Nature et de l'Eau ou par téléphone au 02.38.72.97 de 9h à 12h et de 14h à 17h.

D. Creff

Gestion différenciée des espaces verts, un bel exemple au lac

La « **gestion différenciée** », c'est une manière de traiter les espaces verts de manière différente selon les lieux et les usages. On comprend bien qu'un espace vert de prestige ne suscite pas le même traitement qu'un espace de détente situé dans une zone pavillonnaire ou une zone de loisirs.

Pourquoi pratiquer la gestion différenciée ?

Pour favoriser la biodiversité (les fleurs, les oiseaux, les insectes, dont certains sont très utiles pour en combattre d'autres...) ; pour limiter les produits chimiques afin de diminuer la pollution de l'eau, de l'air et des sols... Cette méthode d'approche qui révolutionne petit à petit le travail des jardiniers nécessite une bonne connaissance des espaces, une hiérarchisation des interventions, des pratiques plus res-



pectueuses de l'environnement... Un travail plus pointu, mais pour lequel le temps passé devrait être compensé par des interventions moins fréquentes : tontes plus hautes, fauches plus tardives...

La zone de loisirs du lac illustre bien cette gestion : les zones de promenade et celles que les enfants utilisent comme plaine de jeux sont tondues régulièrement, tandis que les bords du lac, et du Loing, et certaines parties comme la presqu'île sont laissées naturelles ou ne seront fauchées que tardivement. On y observe déjà le retour des fleurs et même des nidifications !

Des panneaux illustratifs ont été installés pour expliquer la démarche aux promeneurs.

Par L. Duval



Assainir sa maison avec des plantes vertes

Dans le CPC 101, dans la page 4 consacrée à l'environnement nous vous avons proposé un tableau récapitulatif un certain nombre de sources de pollution et les plantes qui pouvaient les combattre. Un problème technique nous a échappé et a rendu le tableau incompréhensible. À la demande de plusieurs lecteurs, nous vous le présentons rectifié.

Sources de pollution	Solutions
Formaldéhyde	
Isolation	Philodendron
Particules de bois	Chlorophytum
Revêtements de sol	Chamaedoréa
Fibres de papier	Chrysanthème
Poussières de ménages	Sansévéria
Monoxyde de carbone/benzène	
Fumée de tabac	Dracena marginata
Détergents	Spathiphyllum
Trichloréthylène	
Peinture	Spathiphyllum
Vernis	Gerbera
Laques	Dracena Warneckii

Bouche à oreille...

Nuisances sonores : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectuées que les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30, les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12h.

Opération Tranquillité Vacances (OTV) : Pour les mois de juillet et août, les polices municipale et nationale renouvellent l'opération OTV. Si vous partez en vacances, vous pouvez signaler votre absence à l'une des deux polices en vous inscrivant sur la liste commune de ces deux services. Vous pouvez retirer un bulletin d'inscription à l'accueil de l'hôtel de ville ou à celui de la police municipale. Une fois rempli le formulaire est à renvoyer ou à déposer à la P.M (93 rue de Villemandeur) ou à la mairie. Service gratuit assuré toute l'année par la P.M

Ludothèque : Du 20 au 24 juillet transférée à l'Espace Loisirs – Fermeture du 1^{er} au 31 août.

Relais Assistantes Maternelles : Fermeture du 3 au 29 août – Réouverture le 31 août.

Médiathèque – E.P.N : Fermeture estivale du 1^{er} au 17 août inclus.

Cérémonie de la Libération de Chalette : Dimanche 23 août – 9 h 00 au Monument aux morts.

Conciliateur : Permanence le 4 septembre sur rendez-vous au 02.38.89.59.03. ou 59.04

Réunions des comités de quartier :

- Vésines : 8 septembre à 20 h 00 Salle Salengro
- Lancy : 17 septembre à 18 h 00 Salle Henri Barbusse
- Pontonnerie : 10 septembre à 18 h 00 Maison des associations

Conseil Municipal : Séance ordinaire – Lundi 14 septembre à 20 h 30 – Salle du Conseil Municipal – 1^{er} étage de l'hôtel de ville. Séance publique.

Avocat Conseil : Permanence le 23 septembre sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 59.04

JOURNÉES DU PATRIMOINE :

**Samedi 19
et Dimanche 20 septembre**

Portes ouvertes :

- Musée d'école F. Boutet
- Maison de la Nature et de l'eau

Le restaurant du Lac prend en compte la baisse de la TVA !

Depuis le 1^{er} juillet la TVA dans la restauration est passée de 19,6 à 5,5%. Lors de son dernier Conseil d'Exploitation, le restaurant sur le Lac a pris différentes mesures consécutives à la diminution de cette taxe.

Ainsi, l'effort consenti par la commune concernant ce dossier TVA est de trois ordres : en tout premier lieu, **une réduction sur les prix est opérée.** C'est le cas sur le menu à 27,50 euros qui passe à 26,50 euros. Baisse également sur le café, les eaux minérales, les sodas et les bières pression.

En terme d'investissement, plusieurs réalisations sont en cours : Chauffage de la terrasse, création d'une chambre froide et différents aménagements dans celle-ci ; l'achat d'une trancheuse à jambon, d'une armoire à vin. L'acquisition de mobilier (tables, chaises) sera réalisée dans la première quinzaine de juillet ainsi que celle d'un véhicule frigorifique de 7m³ permettant un approvisionnement directement de Rungis. **Enfin, concernant**



le personnel : création de 2 emplois à temps complets en cuisine et paiement d'une prime au personnel (en septembre et en décembre) ces deux embauches permettront une ouverture du restaurant tous les jours de la semaine.

W. Le Bellec

SEMURPA

EN CAS DE CANICULE la ville de Chalette met en place un numéro d'urgence du mardi au samedi de 9 h à 16 h : 02.38.93.21.61.

En dehors de ces horaires et en cas de problèmes contacter le médecin traitant ou composer le 15 (uniquement pour les urgences). Ne pas hésiter à se faire inscrire auprès du SEMURPA sur un registre permettant une intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Quelques consignes à respecter :

- boire beaucoup d'eau même si pas de sensation de soif,
- se rafraîchir à l'aide d'un gant ou d'un linge humide,
- prendre des douches fraîches,
- bien aérer les pièces pour les rafraîchir le matin très tôt ou en fin de soirée,
- fermer les volets pendant la journée, ne pas hésiter à recourir à un ventilateur.
- Une salle rafraîchie est disponible au Foyer J. Duclos.

Femme en résistance de la région centre

Exposition Angola
Femmes face au Sida

Hall de la Mairie
du 21 juillet au 29 août.



Faire part

Ils sont venus au monde

ISSA Nasra, HARRY Elise, BENFARIS Chadi

Ils se sont unis

SARI Mustafa - SARIOGLU Nefise, GAUTHIER Sébastien - ANFRAY Angélique, REAU Jérémy - MARLIN Marion, GASTREIN Mickaël - PINTO Alice, BENTALEB Abderrahim - MORCHID Ebtissam, COUSINE François - SMOLNICK Delphine, KAH Abdoulaye - THIAM houleye

Ils nous ont quittés

CONIN Henri, MASSON EP BRISSET Madeleine, GUIBOUT VVE LAURENT Simone, DAMLOUP VVE SEREN Suzanne, BIZOT VVE BLIN Alette

